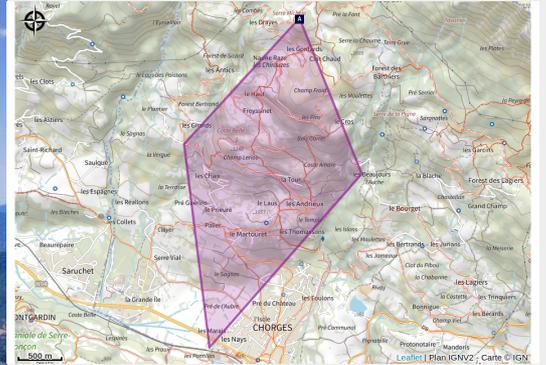


Site de Chorges



Panorama depuis les hauteurs de Serre Michel (©Serre-Ponçon)



Des sites de décollage facilement accessibles dans la montagne de Chorges.

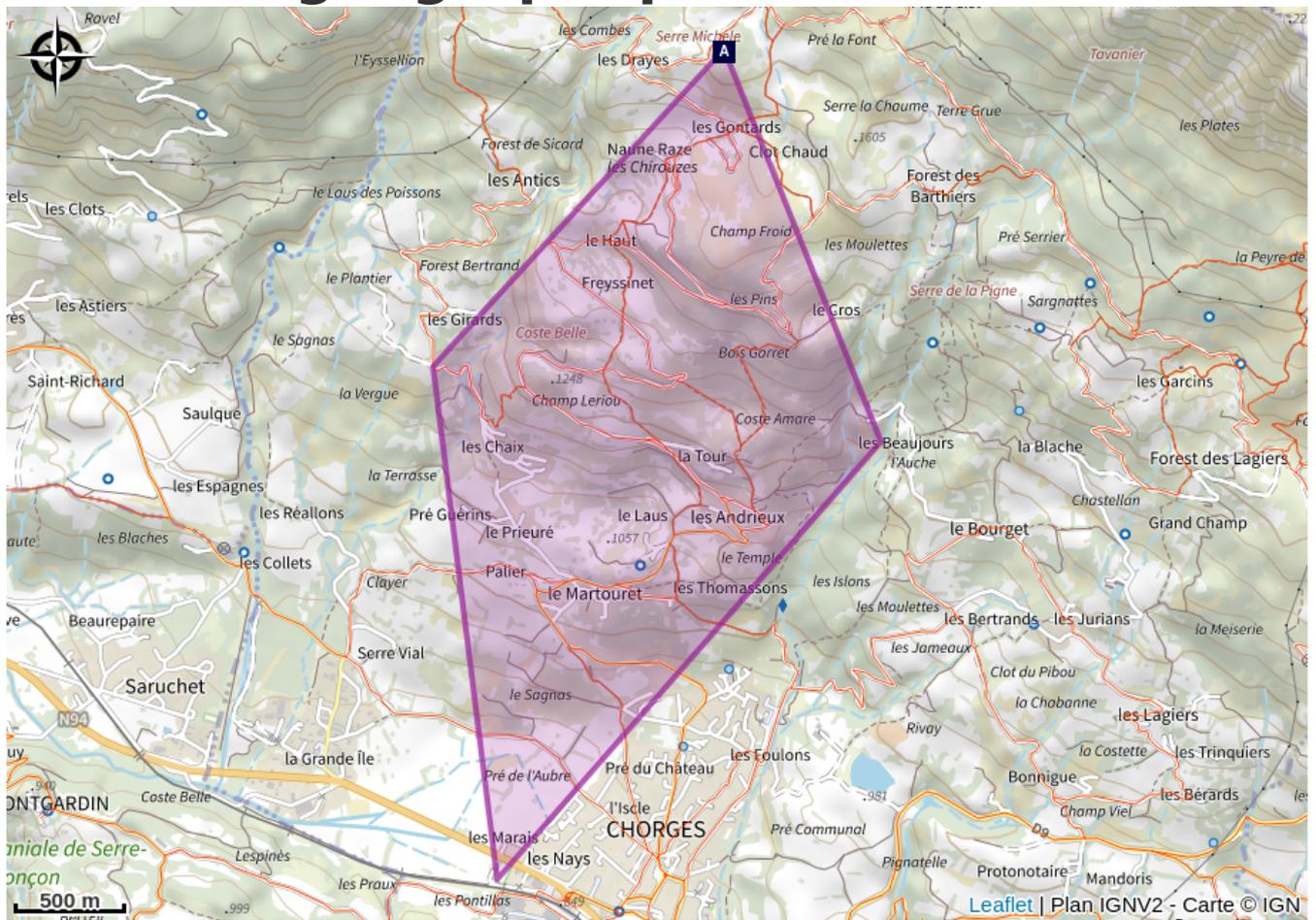
Ce spot permet de décoller selon différentes orientations, permises par deux décollages. La montée peut être réalisée en voiture ou à pied pour les plus sportifs.

Infos pratiques

Pratique : Parapente

Thèmes : Pastoralisme, Point de vue

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Coordonnées Secours Montagne : 112

Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du Parc national des Ecrins) :

Ce message doit permettre aux pilotes de prendre conscience de leurs impacts potentielles sur les milieux naturels et de connaître les bons comportements à adopter pour les limiter.

En prenant compte de ces recommandations, le pilote peut pratiquer son sport sans provoquer de nuisances environnementales.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.
2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.
3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.
4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.
5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires
- Refermer toutes les clôtures
- Rapporter tous ses déchets
- Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager lors de conditions thermiques. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

En cas de doutes, s'adresser aux professionnels de la pratique.

Accessibilité

Depuis Chorges, prendre la direction du Martouret, puis de la Montagne. La totalité des décollages se situe sur le versant sud de la Montagne.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Chorges

Grand rue, 05230 Chorges

chorges@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492506425

<https://www.serreponcon.com>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>